



COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT
DANS LES BOUCLES DE SEINE / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Procès-verbal de la séance de l'AG du 29 mai 2026
Assemblée Générale du CADEB,
Vendredi 29 mai 2026 à 19h30

Présents : Emmanuelle Wicquart (EW, co-présidente) Bezons Environnement, Richard Thoma (JT, Trésorier) des Amis de L'Etang la Ville (Trésorier), François Arlabosse (FA, co-président) RACINE, François Menge (FM, RACINE) Jacques Perdereau (JP, co-président) Qualité de Vie de La Borde QVLB, Jacques Firmin (JF) AEB, Véronique Vital (VV) AdCR, Marie Françoise Darras, Forum et projets pour le Développement Durable (FPDD), Didier Angonin (SDIV).

Thierry Robin pour les individuels.

Excusés :

ADREC, MLDD, JFSirot

Le **CADEB** a tenu le 29 mai 2026 son Assemblée Générale (AG) sous la co-présidence d'Emmanuelle Wicquart, Jacques Perdereau et de François Arlabosse avec pour **Ordre du Jour** :

- 1) Rapport moral (rapport d'activités)
- 2) Rapport financier
- 3) CA et bureau
- 4) Discussions

Point 1) EW présente-le rapport d'activité qui tient lieu de rapport moral. Pour rappel en 2026 le CADEB compte 16 associations adhérents ce qui représente 1000 adhérents et deux individuels.

A l'occasion de la présentation du rapport moral Jaques Perdereau (JP) expose la problématique de la ligne LNPN devant relier Le Havre à Paris. Ce projet est dépendant du projet HAROPA qui estime le trajet actuel entre ces deux villes trop long. En 2014 une concertation a été tenue pour la création de voies nouvelles. Il s'agit du doublement des voies Paris-Mantes et du passage en aérien à Orgeval. Une vitesse de 250 km/h est envisagée. En 2016 le coût estimé du projet est de 4,3 Md d'euros et à l'heure actuelle ce coût est ré-évalué à 7 Md d'euros pour un gain de temps de 10 à 15 minutes. Un tunnel est en effet programmé entre Orgeval et St-Lazare. Ce qui va consommer 6 ha de la plaine agricole de Montesson et menace de facto la Zone Agricole Protégée concernée. JP fait remarquer que personne jusqu'à maintenant n'a parlé de l'utilité de ce projet. Une question est posée sur le nombre de voyageurs concernés. Le projet initial d'un trajet sans arrêt entre Rouen et Paris St-Lazare est remis en cause par deux arrêts demandés entre Mantes et Épône. En résumé beaucoup de nuisances pour peu ou pas de bénéfices pour les habitants de l'Île-de-France.

Avant de passer au vote du rapport moral différents points sont évoqués : 5 M de  pour la vente à des promoteurs des locaux de l'école Paul Doumer à Louveciennes,

Cadeb.

Email : cadeb78@laposte.net Site internet : www.cadeb.org numéro Siret : 48449900000013.

Association agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 4 janvier 2023



COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT
DANS LES BOUCLES DE SEINE / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

les 2 km éclairés la nuit du chemin de halage de Bezons, la difficile cohabitation des piétons et des vélos sur ce chemin, la même question se posant à Louveciennes pour la piste cyclable le long de la 186 où se posera un conflit d'usage.

Ces points devaient être mis en avant lors de la prochaine réunion avec le président de la CASGBS.

Jacques Firmin souligne la position très favorable du CAUE du77 en faveur des arbres. Une position analogue est attendue du CAUE 78.

Plus aucun autre point n'étant soulevé le rapport moral soumis au vote est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Le rapport moral est mis en PJ de ce PV.

Point 2) Richard Thoma présente le rapport financier tel que mis en PJ de ce PV.

Aucune question ne se posant à ce rapport, le rapport financier soumis au vote est adopté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Point 3) Le CA est reconduit tel qu'actuellement, incluant les individuels.

Personne ne se présentant pour occuper un poste au bureau, celui-ci est reconduit à l'identique.

Point 4)

Il est discuté des questions à poser à Pierre Fond lors de l'entretien annuel avec le CADEB. Sont évoqués le SPR de Louveciennes et l'exclusion des parcelles abritant la MJC ex maison de Lucienne et Julien Cain.

Compte tenu du jugement étonnant du Conseil d'État ayant annulé les décisions de la Cour d'Appel Administrative au sujet du PLU de 2017 de Louveciennes, l'étude d'un recours au Conseil de l'Europe est soutenue par les personnes présentes, le CADEB pouvant envisager de soutenir financièrement RACINE.

JF informe le CADEB de l'annulation des travaux pour le Vésinet. Un groupe de travail pour l'aménagement du Centre Ville devait être constitué.

Rédacteur : François Arlabosse



Bureau du Cadeb : Richard Thomas, Jacques Perdereau, François Arlabosse, Emmanuelle Wicquart.



Membres du Conseil d'Administration du Cadeb



Cadeb.

Email : cadeb78@laposte.net Site internet : www.cadeb.org numéro Siret : 48449900000013.

Association agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 4 janvier 2023